

ORDRE DU JOUR

1. Fonctionnement du CCE
2. Consultation annuelle sur la situation annuelle de GRDF

DÉLÉGATION FO

- Valérie LAPORTE (Titulaire)
- François MOYNE (RS FO)

DÉCLARATION LIMINAIRE FO GRDF

Depuis plusieurs mois, FO GRDF fait le choix de la négociation, tant au National, qu'en région, afin de protéger au mieux l'intérêt des agents, de tous les agents ! De ce dialogue découle un relevé d'engagements, signé par Monsieur le Directeur Général, incluant une grande partie de nos demandes.

Monsieur le Président, FO GRDF veille particulièrement au respect de l'ensemble de ces engagements, notamment sur la question des bas salaires et de l'application des accords signés dans leur intégralité comme :

- L'égalité Professionnelle : respect des engagements concernant l'emploi et l'évolution salariale.
- Le handicap : respect des engagements concernant l'emploi, le maintien dans l'emploi, l'évolution salariale, etc.
- Le respect de la Qualité de Vie au Travail, en gréent les effectifs nécessaires dans tous les services sous tension, comme prévu dans le budget GRDF 2018.

Nous attirons votre attention sur l'Accord Travail à Distance, pour lequel toutes les entités ne mettent pas la même volonté de réussite.

De plus nous rappelons, à toutes et tous, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, la volonté de FO GRDF de défendre l'ensemble des salariés, quel que soit leur collège, de l'Exécution, à la Maîtrise et aux Cadres.

À ce titre, nous portons les revendications suivantes :

- L'application des accords Astreinte actuels, en attendant leur renégociation.
- Un réel regard sur les bas salaires, tant pour les agents émanant de l'exploitation que les dits « sédentaires ».
- La réduction des écarts d'attribution des NR entre les collègues Exécution, Maitrise et Cadre, sans pénaliser le collègue Cadre.
- L'application des RPM à l'ensemble des maitrises.
- Dans le dossier PER 2019, nous réitérons notre demande afin que des emplois de cadre supérieur soient créés en lieu et place de plage A, pour permettre à cette population de cadre de direction d'avoir de potentielles perspectives d'évolution de carrière dans une entreprise où la pyramide des emplois de haut niveau se réduit fortement.

En plus des directeurs adjoints/délégués, nous proposons que soient positionnés en plage U, a minima les emplois suivants :

- Le DPI, au vu des enjeux stratégiques, qui participent pleinement à ancrer GRDF dans le futur et bien évidemment au développement nécessaire du Bio Méthane.

- Les directeurs territoriaux des régions administratives actuelles qui auront à porter l'entreprise au plus haut niveau régional vis-à-vis de l'externe.

FO GRDF réaffirme sa volonté d'accompagner dans leur parcours professionnel tous les agents afin que GRDF puisse leur offrir les perspectives d'évolution de carrière nécessaires à une véritable dynamique de l'emploi et qui soient garantes de l'engagement de son corps social.

Enfin, à la veille de ses vacances, FO GRDF ne peut pas manquer d'alerter l'ensemble des agents sur l'avenir et surtout l'enjeu fort de la rentrée de septembre : LES RETRAITES.

Aujourd'hui, **notre système de retraite est par répartition, les cotisations, versées par les actifs au titre de l'assurance vieillesse, sont utilisées pour payer les pensions des retraités.** Ce système repose donc sur une forte solidarité intergénérationnelle.

La volonté du gouvernement est d'instaurer un régime par points, régime où les cotisations prélevées sur le salaire servent à « acheter » des points. Lors du départ à la retraite, la pension est égale au nombre de points acquis multiplié par la valeur du point en vigueur à cette date et son montant n'est connu qu'à ce moment.

Or, cette valeur peut varier afin de compenser d'éventuels déséquilibres du régime. Dans l'absolu, la valeur du point peut donc chuter et réduire le montant des retraites. Cela nous affecte tous directement.

GF 3 ou GF 19, Cadres supérieurs, TOUT LE MONDE SERA IMPACTÉ PAR CE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES ! Fini le clivage Exécution, Maîtrise, Cadre ! C'est ensemble que nous devons mener une réflexion pour défendre un modèle juste et équitable pour toutes les générations.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances, de profiter de ces moments de détente et de partage.

1. FONCTIONNEMENT DU CCE

■ Approbation des PV des séances 1 et 2 du 17 mai 2018
Approbation à l'unanimité.

■ Approbation du PV de la séance du 30 mai 2018.

Monsieur le Président étant en désaccord avec le PV, ce dernier refuse de mettre au vote ce point.

Après une interruption de séance, une résolution a été mise au vote autorisant le Secrétaire du CCE d'ester en justice à l'encontre du Président afin de mettre ce point au vote.

Pour FO GRDF, nous réaffirmons notre désaccord sur les exactions faites ce jour-là. Cependant, Monsieur le Président ayant pu exprimer son opposition sur les points suivants :

- Suite à l'envahissement, la séance a été suspendue.
M. le Président estime avoir levé la séance.

- 3 membres du CCE sont restés en salle pour vérifier que la séance ne reprenait pas.

M. le Président estime que cette phrase n'a pas lieu d'être dans le PV.

Concernant la position du CCE, une validation de cette phrase a été effectuée par les juristes de l'organisme, la séance a bien été suspendue et non levée, nous avons voté cette résolution.

Pour : FO – CGT – Sans étiquette
Ne participe pas au vote : CFE CGC

2. CONSULTATION ANNUELLE SUR LA SITUATION ANNUELLE DE GRDF

Une performance très forte au niveau du développement des clients.

■ Reprise du marché du résidentiel neuf. L'assiette sur la part du marché de GRDF est de bon niveau en 2017 et se confirme pour 2018 avec une hausse de 27 542 clients.

■ Le prix du raccordement baisse.

■ Le développement devrait se poursuivre positivement jusqu'au moins 2021, en attente de la nouvelle réglementation qui sera plus défavorable au développement du gaz. GRDF devra donc avoir une politique de fidélisation auprès de ses clients.

L'effet sur le prix du gaz compense la baisse de la consommation auquel s'ajoute une année bissextile

Malgré l'effet climatique défavorable (année plus chaude baisse de 1 %), le chiffre d'affaires reste constant (croissance de 0,6 % soit 19 millions)

Les charges opérationnelles 2017 augmentent de **5 millions d'Euros** :

- Charges d'exploitation très stable dans le temps.
- Augmentation globale des charges sur l'immobilier.
- Prestations informatique moins **7 millions d'Euros**.

■ Prestations Engie IT moins **10 millions d'Euros**.

■ L'effectif moyen est moins important que le prévisionnel : **(moins 166 emplois)**.
ce qui représente un gain sur l'effet volume de **16 millions d'Euros**.

Croissance récurrente de l'EBITDA plus 2,1 % soit plus 38 millions d'Euros.

Les résultats 2017 sont bons par rapport aux années précédentes. Ils sont compensés et équilibrés par rapport à 2016.

L'**EBITDA** est favorable en lien avec la baisse des effectifs (**plus 11 millions d'Euros**).

Les investissements sont marqués par le déploiement des compteurs communicants et les projets SI et une baisse sur la partie compteurs et postes (pose et DPCD).

■ Un décalage entre les investissements et les budgets ont été constatés suite au retard de Gazpar.

■ **1,6 Milliard de charges brutes** (ce qui représente deux fois le projet Gazpar).

La progression des abonnements T2 entraîne **une augmentation de 9 millions d'Euros**.

Base d'**Actifs Régulés** en baisse en 2017. Moins d'investissement que prévu

Les volumes d'investissements ont été plus faibles que prévu pour le raccordement des nouveaux clients.

Il y a eu moins de coûts que prévu, les charges nettes d'exploitation sont inférieures aux attentes. L'écart est de près de 50 millions d'euros.

Budget 2018

Plus de **61 millions d'Euros** du chiffre d'Affaires :

- Résultat net en baisse.
- Refinancement d'une part de la dette qui fait baisser le taux moyen de la dette

Synthèse

- Objectif annuel moyen de réduction de coûts de moins **3 %** (qui n'était pas prévu dans le tarif d'acheminement).

- Baisse d'effectifs à périmètre constant.

- Variation de L'EBITDA prévisionnel, mais croissance prévue de plus **0,7 %** soit plus **13 millions d'Euros**.

- **787 millions** d'Euros soit investissement soit actionnaires.

Conclusion

- Résultats du développement à un niveau élevé en 2017.

- Bonne performance qui devrait s'accroître en 2018.

- Entreprise jouit d'un marché stable sur la construction neuve.

- Retrait des charges de personnel sous consommation estimé à **50 millions d'Euros** (qui correspond au plan performance Lean 2018).

- Retard sur investissement biométhane et modernisation des réseaux.

- GRDF a régulièrement recours à l'endettement Groupe.

- Remontées vers l'actionnaire (environ **1 MDS** en 2017 et 2018).

Avis FO GRDF

D'après les éléments à notre disposition, le total des investissements est en croissance sensible par rapport à 2016. Il est tiré, conformément aux attentes, par Gazpar et les projets SI.

Cependant, nous nous interrogeons sur votre positionnement concernant :

■ les investissements pour la modernisation du réseau et les raccordements biométhane qui sont en retrait par rapport à la référence budgétaire 2017 contrairement aux ambitions affichées du projet d'entreprise GRDF et notamment sur l'avenir du gaz dans la transition énergétique.

■ Votre recours à l'endettement GROUPE malgré la production de cash couvrant largement les investissements. Nous dénonçons votre volonté d'accroître les remontées vers l'actionnaire (environ 1 Mds en 2017 et 2018).

Nous déplorons votre choix délibéré de gain de productivité sur les Effectifs. En effet, nous constatons cette année encore un retard sur leur grèvement. Le retrait des charges de personnel contribue à la sous-consommation de l'enveloppe des Charges Nettes d'Exploitation de près de 50 M€ pourtant allouée par le tarif en 2017.

Concernant le budget prévisionnel 2018, vous indiquez prévoir un rattrapage progressif du retard sur la trajectoire des EMP. Cependant, le niveau de génération de cash projeté, s'il reste supérieur au budget d'investissement, est en recul par rapport à 2017.

Enfin, le CICE comme chaque année, n'est pas employé dans son intégralité pour financer les efforts de GRDF en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, etc.. Mais encore une fois, il est reversé en partie aux actionnaires.

Pour rappel, le CICE au titre de 2017, de 17,4 M€ est supérieur à l'hypothèse tarifaire (15,0 M€). Ainsi une part du CICE 2017 (estimée à 2,4 M€) se retrouvera en résultat net et sera reversée en dividende.

GRDF fait le choix de nourrir le Groupe et ses actionnaires, au détriment de ses salariés et de leur rémunération, en négligeant les investissements sur le réseau gage de sécurité industrielle. Pour ces raisons, FO GRDF émet un avis négatif.

Avis de l'organisme

Contre : FO, CGT, CFE CGC et sans étiquette

Pour : 0

Abstention : 0

PROCHAIN CCE : 19 SEPTEMBRE 2018